

## De la grammaire de phrases à la grammaire des textes

Jean-Pascal Simon IUFM de Grenoble et  
laboratoire LIDILEM, groupe IVEL - U. Stendhal Grenoble 3.

Paru dans dans *Journal des Instituteurs* n°2 octobre 1997, Paris : Nathan.

### **De la phrase au texte**

La grammaire "ordinaire" a pour objet de décrire les règles de fonctionnement de la phrase mais, comme H. Weinrich (1973, p.11), on peut objecter que l'on ne voit "nulle part d'arguments incontestables justifiant le sort privilégié ainsi fait à la phrase. Elle n'est ni la plus petite ni la plus grande unité de production linguistique ; rien de plus qu'une unité de taille moyenne ...". On peut ajouter que, si la notion de phrase s'applique bien à l'écrit, elle n'est que difficilement opératoire dans le cas des énoncés oraux "ordinaires" ; pour s'en rendre compte il suffit d'essayer de segmenter en phrases une conversation courante. Or, pendant longtemps, l'enseignement grammatical en français a porté essentiellement sur la phrase, les enseignements du texte se cantonnant le plus souvent dans des questions d'expressivité et de recherche d'idées originales. La nécessité d'une étude plus générale du texte s'est fait ressentir il y a maintenant plusieurs années. Les textes narratifs en ont été les premiers objets. Les modélisations, inspirés d'abord du modèle de V. Propp<sup>1</sup> puis de la sémiotique narrative ont abouti à un premier outil pédagogique le schéma quinaire :

**Perturbation** : un élément vient bouleverser l'ordre social établi

**Actions** : visant à rétablir cet ordre

**Résolution** de la perturbation

**Situation finale** : l'ordre est rétabli

**Situation initiale** : présentation des personnages, lieux, époque ....

largement repris dans les manuels, ouvrages, fiches, etc. Ce point de vue s'est élargi envisageant d'autres types de textes explicatifs, injonctifs, poétiques ... tentant de définir pour chacun d'eux des caractéristiques linguistiques propres.

Par-delà les modèles d'analyse dont on dispose aujourd'hui pour décrire les textes, il y a un autre intérêt à ne pas envisager les énoncés simplement dans leur dimension phrastique : beaucoup de fautes relevées dans les productions écrites des élèves relèvent d'autre chose que de la grammaire de la phrase. Si c'est moins perceptible dans les textes à dominante narrative, on le constate souvent quand on corrige des textes à visée explicative. Comment réaliser une recette si l'on oublie de préciser le volume d'ingrédients, même si elle est écrite en "bon français" ? Comment monter un objet si l'on n'en donne pas clairement les étapes de fabrication ? Chacune des phrases d'un texte peut être grammaticalement et sémantiquement correcte mais le message ne pas l'être si les reprises pronominales ne sont pas bien maîtrisées.

On pourrait objecter que cette approche relève plutôt des classes de collège et que les jeunes enfants ne sont pas aptes à aborder de telles questions. C'est oublier un peu vite que nombre de leurs écrits révèlent qu'ils ont parfaitement compris certains fonctionnements des textes. Ainsi le texte suivant d'un élève de CM1 :

*Un jour dans un petit village en Espagne qui s'appelait Bêlos il y avait un cirque. C'était le cirque Circus et dans le cirque il y avait un jongleur qui s'appelait Gloglo il était très gentil, courageux et honnête. Mais son patron qui s'appelait Pépone et qui était*

---

<sup>1</sup> *La morphologie du conte*, Paris : Seuil (coll. Point), 1970, a inspiré Francis Debyser et Christian Lestrade, auteurs du *Tarot des mille et un contes*, B.E.L.C. / Ecole des loisirs.

*paresseux et gourmand. Le renvoja et il engagea un autre. Et un beau jour Pépone Glaço mourut et Gloglo devint le patron du cirque.*

montre que celui-ci a compris l'utilisation conjointe du passé-simple et de l'imparfait. Il relate à l'imparfait les éléments qui renvoient au contexte : noms des personnages, leurs caractéristiques .. et au passé-simple les événements qui constituent la trame narrative. Voilà une compétence qui s'installe très tôt chez les élèves, on la remarque du fait des constructions erronées, le plus souvent calquées sur la morphologie des verbes du premier groupe, comme : il \*parta, il \*prenda ... Il s'agit là d'un domaine de compétences sur lesquelles on peut travailler très tôt, et qui amènent à réfléchir sur la structure globale du texte en utilisant les notions de "premier-plan" et "d'arrière-plan" ou, pour dire plus simple dans un langage à la portée des élèves, de ce qui est important et ce qui fait partie du décor<sup>2</sup>. Voilà deux notions issues de la linguistique textuelle qui sont tout-à-fait à la portée des élèves. Ne pouvant épuiser en quelques pages les questions qui relèvent de la grammaire des textes, j'ai choisi de ne développer que question de l'expression du temps qui gagnerait à être traitée dans cette perspective élargie.

### **Quelle question pour une grammaire des textes ?**

#### **Le temps dans les textes ou les limites d'une approche phrastique**

On aborde habituellement la question du temps quand on enseigne les conjugaisons et, dans de nombreux manuels, une première approche présente les trois époques : présent, passé, futur auxquelles on fait correspondre les temps verbaux. On regrette que ne soit jamais faite, de manière claire et explicite, la distinction entre ces deux "sortes" de temps : le temps verbal (imparfait, présent, futur ...) et le temps vécu (hier, maintenant, plus tard ...). On peut faire l'hypothèse que la cause réside dans le fait que le métalangage grammatical de l'enseignement en français ne comporte pas, comme en allemand ou en anglais<sup>3</sup>, de termes distincts pour désigner ces deux réalités et que cela conduise à ne pas dépasser la dimension phrastique dans l'enseignement du *temps* ? En outre on peut dire qu'une approche textuelle implique une définition plus complète de cette catégorie sémantique et qu'une simple approche phrastique n'aide pas à éclaircir la question.

#### **Où se cache le temps ?**

Avant tout, il faut préciser que la correspondance entre le temps verbal et le temps vécu n'est pas quelque chose de systématique. Ainsi, on peut très bien utiliser un temps du "passé" comme l'imparfait pour relater une action qui est en train de se dérouler, par exemple la formule habituelle "Je voulais vous demander ..." réalise dans l'instant, au moment de son énonciation, une requête bien que le temps linguistique utilisé soit classé parmi ceux du passé. Ainsi, il faut se garder de faire comme s'il existait une règle absolue attribuant à un temps verbal la capacité à renvoyer à une époque précise. En outre, si le verbe est en français le lieu privilégié du marquage temporel celui-ci peut être assuré par d'autres constituants de la phrase. Ainsi la lecture de cet extrait de Proust (extrait de *Jean Santeuil*) permet de l'expérimenter :

---

<sup>2</sup> Sur ces questions voir ce que dit H. Weinrich (1973, p. 131) sur le temps et la mise en relief et notamment le découpage qu'il fait d'une nouvelle de Maupassant, par lequel il montre que dans un nouvelle on a en fait deux textes imbriqués l'un qui relate le cadre l'autre qui relate les événements que l'auteur estime les plus importants.

<sup>3</sup> *zeit* et *tempus* pour l'allemand ; *time* et *tense* en anglais.

*Quelques fois en passant devant l'hôtel il se rappelait les jours de pluie où il emmenait jusque là sa bonne en pèlerinage. Mais il se les rappelait sans la mélancolie qu'il pensait alors devoir goûter un jour dans le sentiment de ne plus l'aimer car cette mélancolie qu'il se projetait ainsi sur son indifférence à venir, c'était son amour, et son amour n'était plus.*

Les compétences habituelles de lecteur sont prises en défaut. En effet, si l'on cherche des indicateurs temporels en observant les temps verbaux, la chronologie des événements est impossible à établir, tout au plus est-il possible de comprendre qu'il s'agit d'une narration rétrospective. Pour comprendre ce texte il faut chercher "ailleurs" ces indices qui permettent d'établir la chronologie des événements<sup>4</sup>. Il faut mettre en réseau des éléments de nature différente : des circonstanciels "les jours de pluie", des reprises anaphoriques "où" pour "jours de pluie", des reprises lexicales (même verbe dans la principale des phrases 1 et 2) ... c'est essentiellement cela qui permet de situer les "moments" qu'ils soient réels ou hypothétiques.

Derrière le mot "temps" se cachent différentes réalités langagières. Nous venons d'évoquer la question des deux "temps" grammatical et vécu. Nous avons vu, plus haut que l'approche linguistique n'était pas facile dans la mesure où il n'existe pas de règle absolue qui permette de prévoir une correspondance entre ces deux réalités. Dans une perspective d'enseignement, il me semble moins complexe de partir du temps vécu, d'en proposer les axes d'une analyse et de se demander quelles sont les ressources langagières dont on dispose pour l'exprimer. Sur le plan pédagogique cela suppose que l'on aille de l'expérience vécue vers l'expression langagière de celle-ci, qu'il s'agisse d'activités orales ou écrites. On peut "tester" cette mise en mots auprès de la classe en vérifiant si son message a été bien interprété. Cela relève donc d'un quadruple mouvement : sélectif (quels traits de la réalité veut-on mettre en relief ?) élocutif (mettre en mots son expérience) interactif (est-ce que l'autre m'a compris et qu'a-t-il compris ?) et réflexif (qu'est-ce qui a empêché/permis l'intercompréhension ?).

### **La notion de temps**

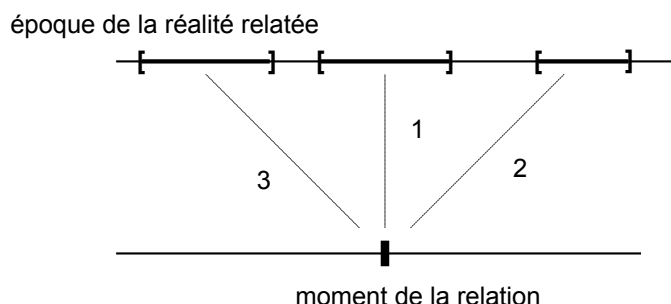
On peut tout d'abord distinguer deux "moments", celui de la réalité rapportée (qu'il s'agisse d'une relation d'évènement, d'opinion, de situation ...) et celui où s'effectue l'acte de parler ou d'écrire. Il faut donc rendre compte des situations relatives entre un évènement et un énonciateur. Un deuxième axe sera celui de la durée ou extension temporelle, il ne s'agit pas de répondre simplement à la question "Combien de temps ?" mais de se demander si on veut présenter l'évènement comme ayant une durée déterminée, des limites ... Découlant de cela on pourra considérer l'évènement du point de vue de sa réalisation, qui peut en être au stade initial ou final, et de son extension temporelle ... Enfin, il convient de considérer les rapports qui existent entre la chronologie des événements et celle du texte. Ces différents points de vue sur le temps peuvent évoluer au cours du texte et c'est cette évolution qui fait sens.

---

<sup>4</sup> Soulignés dans le texte.

## Date de l'évènement et moment de l'énonciation

Les trois types de relations peuvent être schématisés de la façon suivante :



Il peut y avoir coïncidence (1) entre le moment de la narration et celui du déroulement des événements narrés. C'est ce qui se passe lors d'un commentaire, télévisé ou radiodiffusé, de rencontre sportive. La réalité rapportée peut être postérieure au moment de la relation (2) ce sera le cas des annonces d'évènements, des prédictions ... et enfin cas le plus courant la narration rétrospective(3) : récits historiques, biographies ...

On peut, sur ce point, s'interroger sur la distance qui sépare la réalité relatée de la relation. Cela amènera, à distinguer deux types d'adverbes, ceux qui rendent compte d'une conjonction entre ces deux "lieux" (de l'évènement et de la narration) comme *aujourd'hui, hier, l'année dernière, la semaine prochaine* ... et ceux qui impliquent une rupture, une disjonction entre les lieux : *la veille, le lendemain, un jour* ...

Dans une relation d'évènement rétrospective, les indices temporels peuvent être variés : le référent, à partir de fragments du texte comme "l'ancien-régime", "Louis XIV", "la Convention" il est possible de situer l'époque des faits rapportés. Il est à noter que ces indices lexicaux requièrent des compétences plus fines et une connaissance du monde plus grande de la part du lecteur/scripteur ; en outre, il faut être capable de faire des inférences, déduire du sens nouveau à partir d'indices dont le statut premier n'est pas de donner des indications temporelles. Les circonstanciels de temps peuvent assurer ce même rôle, on peut les distinguer en fonction de leur degré de précision : "En 1310 ...", "Au XIV<sup>e</sup> siècle ...", "A la fin du moyen-âge, ...", jusqu'au fameux "Il était une fois..." qui renvoie à un passé révolu, un univers qui sert de toile de fond aux événements qui vont surgir "un jour".

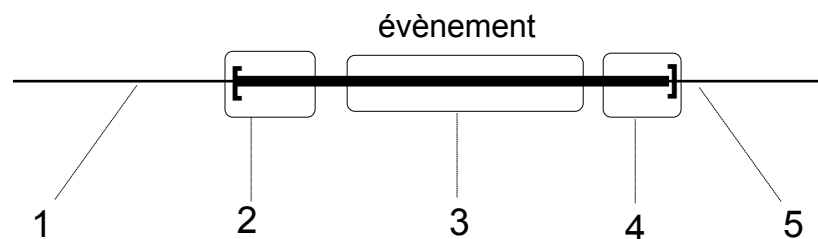
## L'extension temporelle

Cette notion plus large que celle de durée et permet de prendre en compte différents aspects. On peut présenter les événements soit de façon ponctuelle soit dans leur durée. Cela peut être exprimé de diverses façons : par des circonstanciels de temps, adverbes "J'ai travaillé **longtemps**." ou compléments circonstanciels, "J'ai travaillé **pendant deux jours**."; cela est pris également en charge au niveau lexical par le choix des suffixes (le matin / la matinée - an / année) ou l'opposition des temps verbaux : "Il **travaillait**. Son frère **entra**.", des adverbes de manière (p.e.: lentement) ...

Il convient donc de se demander comment se répartissent les événements présentés dans leur durée et ceux qui ne le sont pas, si la durée est précisée ou non et comment est

exprimée son extension (minutes, heures, jours, années ...). On peut aussi prendre en compte les durées relatives des faits et celle de leur narration. Celle-ci peut être inférieure ce qui poussé à l'extrême aboutit à l'ellipse. La durée de la narration peut être supérieure à celle du récit (dans *La recherche*, Proust relate trois heures en 190 pages) enfin, durée de la narration et du récit sont identiques, c'est ce vers quoi tend le théâtre classique.

Outre cette question, la notion de temps conduit à envisager les limites du procès, et le moment où se trouve le scripteur-lecteur par rapport à son déroulement. Les limites : on peut envisager de ne donner aucune indication, on donne à voir l'évènement comme éternel ; on peut en préciser les bornes (début et fin ou l'une ou l'autre de ces limites). Là encore diverses ressources langagières : les circonstanciels : "De deux heures moins deux à deux heures deux ...", les connecteurs temporels "depuis, jusqu'à, à, de, du, ...", la valeur lexicale du verbe "terminer, finir, ... commencer, ...". La problématique des limites renvoie, sans s'y confondre, à celle de l'image que l'on donne de l'état d'avancement du procès. Ainsi on peut situer son regard de différentes façons :



On montre l'évènement

- 1 - avant son début : "Il est sur le point de ...", "Il était sur le point de ..."
- 2 - à sa phase initiale : "Il se met à ...", "Il se mettait à ..."
- 3 - dans le cours de son déroulement : "Il chante"
- 4 - à sa phase finale : "il finit de ..."; "Il finissait de ..."
- 5 - après sa fin : "Il vient de ...", "Il venait de ..."

Une approche textuelle amènera à s'interroger sur les différents moments de la réalisation du procès dont on veut rendre compte dans le texte, là encore les moyens offerts par la langue française sont variés, périphrases verbales (cf. ci-dessus), les temps verbaux (l'imparfait employé pour rapporter un évènement du passé exprime plutôt un procès qui en cours de déroulement), le lexique (*s'éveiller* relate un procès qui commence) ... On pourra se demander comment et pourquoi montrer les évènements dans les différentes étapes de leur réalisation.

### Question de chronologie

Le dernier aspect dont je traiterai rapidement<sup>5</sup> est degré de coïncidence entre l'ordre des évènements tels qu'ils se sont déroulés et l'ordre des évènements tels qu'ils sont rapportés dans l'acte de langage. A l'oral, on entendra couramment des énoncés comme ce qui suit :

*"Il faut que je te raconte ce qu'il m'est arrivé hier, je traversais la rue, il faut te dire que j'étais allé en ville pour aller acheter des chaussures, alors je sortais du magasin et je traverse la rue ..."*

Idem dans la presse :

<sup>5</sup> pour plus de développements à ce propos cf. Genette G. (1972).

6 SEPTEMBRE 1984 : Nouveau record spatial pour les cosmonautes soviétiques. Après avoir passé deux cent trente-six jours vingt-deux heures et cinquante minutes dans l'espace, Leonid Kizim, Vladimir Soloviev et Oleg Atkov, les trois cosmonautes de la station orbitale Saliout-7, ont retrouvé le 2 octobre la Terre, qu'ils avaient quittée le 8 février.

Qu'il s'agisse de rétablir la chronologie des faits rapportés dans un ordre qui ne correspond pas à leur déroulement ou de comprendre un texte qui suive cette chronologie on ne peut se passer d'un point de vue textuel. Là encore les ressources linguistiques sont diverses dans un premier temps on peut centrer l'étude sur les connecteurs temporels qui sont des indices importants (alors, après, ensuite, et puis ...), par la suite on étudie l'usage conjoint de différents temps grammaticaux et de leur degré d'antériorité ... ce que le lecteur fait pour rétablir la chronologie des événements rapportés par les deux derniers verbes de l'article ci-dessus.

### **Les fils d'Ariane**

D'autres fils peuvent aider à tisser des textes ou à en dérouler le sens, on peut travailler sur les personnages et la façon dont ils sont décrits tout au long du texte, quelles sont les premières informations données ? Que peut-on reconstruire par inférence au fur et à mesure que se déroule l'histoire que "vivent" les protagonistes ? ... Il ne faut pas croire que toute activité menée à partir des textes soit de la grammaire textuelle ou qu'il faille que tous les faits de langue étudiés dépassent le cadre de la phrase. Une approche textuelle a un sens si elle permet de mettre en évidence ou de construire un système de significations. En effet, le texte n'est pas qu'une simple juxtaposition d'unités qui produisent du sens par "addition" comme on ajoute les unes aux autres les qualités d'un objet pour en saisir sa valeur, mais un système complexe dans lequel il ne faut pas se contenter de mettre en relation les segments conjoints. La grammaire de textes a pour but de délinéariser le message pour en extraire du sens, elle peut aider à apprendre à mettre en attente la compréhension, pour construire du sens plus que décoder simplement un message. C'est un des moyens qui permet d'entraîner les élèves à passer du décodage, à la compréhension puis à l'interprétation des textes.

### **Bibliographie**

- Adam, J.M. *Le texte narratif*, Paris, Nathan, 1985.  
Charaudeau, P. *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992.  
Kanvat, K. (dir), *Enjeux n°37-38, Types et genres textuels*, CEDOCEF - FuNDP, rue de Bruxelles, 61 - Namur, 1996.  
Genette, G. *Figures III*, Paris, Seuil, 1972.  
Genevay, E. *Ouvrir la grammaire*, Lausanne, ed. Loisir et Pédagogie, 1994.  
Halté, J.-F. "Ecrire le temps en 6<sup>è</sup>/5<sup>è</sup>", dans *Pratiques n°82*, ed. Pratiques, Metz, 1994.  
Propp, V. *La morphologie du conte*, Paris : Seuil (coll. Point), 1970 (trad. fcsé)  
Riegel, M., Pellat J.-C. & Rioul R, *Grammaire Méthodique du français*, Paris, PUF, 1994.  
Weinrich, H. *Le temps*, Paris, Seuil, 1973.  
Weinrich, H. *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier-Hatier, 1989.